



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Industrie pharmaceutique

Question écrite n° 50513

Texte de la question

M Bernard Charles attire l'attention de M le ministre delegue a la sante sur la volonte gouvernementale de redonner a l'industrie pharmaceutique francaise son rang mondial, en favorisant notamment les regroupements. Cela apparaissait clairement lors de la presentation en aout dernier du projet de loi sur le medicament. Cette volonte commence par la vigilance devant la prise de controle de l'ensemble de l'industrie francaise de taille moyenne par des societes ou des capitaux etrangers. La frequence de ces rachats et la longueur de la liste des entreprises sorties du potentiel francais et communautaire sont inquietantes. Le dernier exemple en date, sauf dementi de votre part, aboutit a une prise de controle implicite par une multinationale d'origine suisse. Le projet de loi examine au Parlement ne fera sentir ses premiers effets au mieux que dans trois ans. Sans attendre ceux-ci il lui demande quelles sanctions concretes il envisage pour freiner cette tendance et empecher de nouvelles alienations de notre capacite industrielle dans les mois a venir.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement attache une grande importance au developpement de l'industrie pharmaceutique francaise, afin de lui redonner son rang mondial. Ceci exige un developpement des moyens et de la performance des instruments de recherche de nouvelles molecules. Par ailleurs, l'internationalisation des entreprises francaises doit etre encouragee. Face a ces defis, seules les entreprises d'une certaine taille, ou celles se developpant selon une strategie de specialisation, pourront rester competitives. Le projet de loi en cours de discussion au Parlement a pour objectif d'assurer les conditions du developpement de l'industrie, tout en veillant a la maitrise des depenses de sante. La reglementation en vigueur ne permet pas de s'opposer au rachat d'une entreprise par une autre d'origine europeenne. Le ministere de l'industrie et du commerce exterieur s'efforce cependant de privilegier les solutions francaises. Les pouvoirs publics seront ainsi particulierement attentifs a ce que l'industrie francaise puisse etre renforcee dans les annees a venir.

Données clés

Auteur : [M. Charles Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50513

Rubrique : Pharmacie

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4773